

La Rochelle
Université

D'ici, on voit +loin !

Recueil des actes administratifs

■ n° 504

3 décembre 2024

Pages 12277 à 12286

univ-larochelle.fr

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2024-570 du 2 décembre 2024 portant organisation des bureaux de vote électronique pour les scrutins du 9 au 11 décembre 2024 à La Rochelle Université dans le cadre des élections des représentantes et représentants des personnels et usagers au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire, et à la commission de la recherche de La Rochelle Université.....12279

Arrêtés

Arrêté n° 2024-570 du 2 décembre 2024 portant organisation des bureaux de vote électronique pour les scrutins du 9 au 11 décembre 2024 à La Rochelle Université dans le cadre des élections des représentantes et représentants des personnels et usagers au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire, et à la commission de la recherche de La Rochelle Université

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 719-29,
Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État, notamment son article 3,
Vu le décret n° 2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu le règlement électoral de l'Université,
Vu l'arrêté n° 2024-388 du 18 octobre 2024 portant organisation des élections des représentantes et représentants des personnels au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire, et à la commission de la recherche de La Rochelle Université,
Vu l'arrêté n° 2024-389 du 18 octobre 2024 portant organisation des élections des représentantes et représentants des usagers au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire, et à la commission de la recherche de La Rochelle Université,
Vu l'arrêté n° 2024-629 du 22 novembre 2024 portant recevabilité des listes de candidates et candidats pour les élections des représentantes et représentants des personnels, des usagers et des usagères au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire, et à la commission de la recherche de La Rochelle Université (scrutins des 9 au 11 décembre 2024),
Vu l'arrêté n° 2024-630 du 25 novembre 2024 portant rectification d'erreurs matérielles contenues dans l'arrêté n° 2024-629 du 22 novembre 2024 portant recevabilité des listes de candidates et candidats pour les élections des représentantes et représentants des personnels, des usagers et des usagères au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire, et à la commission de la recherche de La Rochelle Université (scrutins des 9 au 11 décembre 2024),
Vu les avis du comité électoral consultatif des 4 octobre et 18 novembre 2024,
Vu l'avis du comité social d'administration d'établissement du 11 octobre 2024,
Vu le procès-verbal de la réunion de répartition des clés de chiffrement en date du 2 décembre 2024,

ARRÊTE

Article 1 :

Pour les élections au conseil d'administration, à la commission de formation et de la vie universitaire et à la commission de la recherche de La Rochelle Université, qui ont lieu sans interruption du lundi 9 décembre 2024 à 9h jusqu'au mercredi 11 décembre 2024 à 17h par voie électronique, sont désignées présidentes et présidents et secrétaires des bureaux de vote électronique et du bureau de vote électronique centralisateur, les personnes dont les noms figurent mentionnés à l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 :

En plus des personnes désignées conformément à l'article 1 du présent arrêté, sont également membres des bureaux de vote électronique et du bureau de vote électronique centralisateur

les délégué·es des listes constitué·es dans le cadre du scrutin objet du présent arrêté. Ces délégué·es se répartissent dans les bureaux de vote électronique en fonction des collèges électoraux au sein desquels ils ont déposé leur candidature.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée aux membres des bureaux de vote électronique de signer, le jour du scrutin, tous les procès-verbaux et documents relatifs aux opérations électorales relevant du bureau de vote dont ils ont la responsabilité.

Article 4 :

Les clés de chiffrement mentionnées aux articles 15 des arrêtés précités du 18 octobre 2024 seront attribués dans les conditions suivantes :

- > Deux clés sont attribuées respectivement au président et à la secrétaire du bureau de vote électronique centralisateur désignés en annexe 1 du présent arrêté ;
- > Quatre clés sont attribués aux délégués de liste désignés au terme du tirage au sort intervenu lors de la réunion de répartition du 2 décembre 2024 dont le procès-verbal figure en annexe 2 du présent arrêté. Les délégués de liste tirés au sort ont été informés sans délai afin qu'ils fassent connaître s'ils acceptent leur nomination. Si un délégué de liste tiré au sort en tant que titulaire refuse sa nomination ou est indisponible lors de la réunion publique de scellement du système de vote du 6 décembre 2024 à 8h30, il sera remplacé par un délégué de liste tiré au sort en tant que suppléant. Le siège de suppléant sera alors pourvu par un délégué de liste tiré au sort sur la liste complémentaire dans l'ordre du tirage au sort.

Article 5 :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université et sur l'environnement numérique de travail (ENT) dans les rubriques Élections 2024 dédiés. Il sera parallèlement affiché dans les locaux de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 2 décembre 2024.

Le président
Jean-Marc Ogier

**Annexe 1
Composition des bureaux de vote**

Conseil d'administration						
N°	Code du bureau de vote	Collèges électoraux	Secteur	Présidence et secrétariat	Délégué-es de liste	
					Listes personnels	Listes usagers
1	CA	Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	Non sectorisé	Présidente Sophie Zecchini Secrétaire Anne Barnabé	Gérard Blanchard Nathalie Cadilhac-Gallerent Sabrina Canet Mickaël Coustaty Marie-Chrystel Gobin Patrick Janvresse Erwan Liberge Gilles Radenac	Nathan Barthélémy Benjamin Dulong Jean-Malauray Valt-Biron
		Autres enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, enseignantes et enseignants et personnels assimilés (collège B)				
		Usagères et usagers (collège C)				
		Personnels BIATSS (collège D)				

Commission de la formation et de la vie universitaire						
N°	Code du bureau de vote	Collèges électoraux	Secteur	Présidence et secrétariat	Délégués de liste	
					Listes personnels	Listes usagers
2	CFVU	Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	I	Président Philippe Le Goc Secrétaire Pascal Génot	Caroline Blondy Paco Bustamante Sabrina Canet Jean-Michel Carozza Noëlle Dondin Jean-Loup Guillaume Elsa Komlhauer Jeanne Lallement Nathalie Lartigou Laurent Le Floch Stéphane Manson Damien Mondou Sophie Tarascou Valérie Thiery Laurence Thomasset	Evan Allard Emma Delcuze Valentin Dupont Sarah Escach Carla Helderle Alexandre Jaud Louna Laffort Héloïse Masse Brice Naville
		Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	II			
		Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	III			
		Autres enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, enseignantes et enseignants et personnels assimilés (collège B)	I			
		Autres enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, enseignantes et enseignants et personnels assimilés (collège B)	II			
		Autres enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, enseignantes et enseignants et personnels assimilés (collège B)	III			
		Usagères et usagers (collège C)	I			
		Usagères et usagers (collège C)	II			
		Usagères et usagers (collège C)	III			
		Personnels BIATSS (collège D)	Non sectorisé			

Commission de la recherche						
N°	Code du bureau de vote	Collèges électoraux	Secteur	Présidence et secrétariat	Délégué-es de liste	
					Listes personnels	Listes usagers
3	CR	Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	I	Président Jean-Marc Wallet Secrétaire Nadège Salaville	Nicolas Alligner Ingrid Arnaudin Laurence Baudry Germain Boissonnet Laurent Brassous Rachid Chérif Béatrice Chéry Cécile Couot Sylvain Dejean Florence Euzéby Cyril Faucher Magalie Flores-Lonjou Marwa Hamdi Pierre Labardin Mélanie Malinaud Bruno Marnot Eleonore Meheust Sid Ahmed Rezzoug Dorothee Simonneau Marie-Grâce Teixeira	Alban Gelinaud-Vivien
		Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	II			
		Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	III			
		Personnels habilités à diriger des recherches (collège B)	Non sectorisé			
		Docteurs et doctresses non HDR (collège C)	I			
		Docteurs et doctresses non HDR (collège C)	II			
		Docteurs et doctresses non HDR (collège C)	III			
		Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (collège D)	Non sectorisé			
		Personnels ingénieurs et techniciens (collège E)	Non sectorisé			
		Autres personnels BIATSS (collège F)	Non sectorisé			
		Doctorantes et doctorants (collège G)	A			
		Doctorantes et doctorants (collège G)	B			

Bureau de vote électronique centralisateur (BVEC)			
Présidence et secrétariat	Délégué-es de liste		
<p>Président Yannick Jolly</p> <p>Secrétaire Ludivine Rouer</p>	<p>Nathan Barthélémy Gérard Blanchard Nathalie Cadilhac-Gallerent Sabrina Canet Mickaël Coustaty Benjamin Dulong Marie-Chrystel Gobin Patrick Janvresse Erwan Liberge Gilles Radenac Jean-Malaury Valt-Biron</p>	<p>Evan Allard Caroline Blondy Paco Bustamante Sabrina Canet Jean-Michel Carozza Emma Delcuze Noëlle Dondin Valentin Dupont Sarah Escach Jean-Loup Guillaume Carla Helderle Alexandre Jaud Elsa Komlhauer Louna Laffort Jeanne Lallement Nathalie Lartigou Laurent Le Floch Stéphane Manson Héloïse Masse Damien Mondou Brice Naville Sophie Tarascou Valérie Thiery Laurence Thomasset</p>	<p>Nicolas Alligner Ingrid Arnaudin Laurence Baudry Germain Boissonnet Laurent Brassous Rachid Chérif Béatrice Chéry Cécile Couot Sylvain Dejean Florence Euzéby Cyril Faucher Magalie Flores-Lonjou Alban Gelinaud-Vivien Marwa Hamdi Pierre Labardin Mélanie Malinaud Bruno Marnot Eleonore Meheust Sid Ahmed Rezzoug Dorothee Simonneau Marie-Grâce Teixeira</p>

Annexe 2

Procès-verbal du tirage au sort organisé pour l'attribution des clés de chiffrement aux délégués de liste dans le cadre de

Procès-verbal

Tirage au sort du 2 décembre 2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D. 719-1 et suivants,
 Vu les statuts de La Rochelle Université,
 Vu le règlement électoral de La Rochelle Université,
 Vu le décret n° 2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,
 Vu l'arrêté n° 2024-388 du 18 octobre 2024 portant organisation des élections des représentantes et représentants des personnels au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire, et à la commission de la recherche de La Rochelle Université,
 Vu l'arrêté n° 2024-389 du 18 octobre 2024 portant organisation des élections des représentantes et représentants des usagers au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire, et à la commission de la recherche de La Rochelle Université,
 Vu l'arrêté n° 2024-629 du 22 novembre 2024 portant recevabilité des listes de candidates et candidats pour les élections des représentantes et représentants des personnels, des usagers et des usagères au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire, et à la commission de la recherche de La Rochelle Université (scrutins des 9 au 11 décembre 2024),
 Vu l'arrêté n° 2024-630 du 25 novembre 2024 portant rectification d'erreurs matérielles contenues dans l'arrêté n° 2024-629 du 22 novembre 2024 portant recevabilité des listes de candidates et candidats pour les élections des représentantes et représentants des personnels, des usagers et des usagères au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire, et à la commission de la recherche de La Rochelle Université (scrutins des 9 au 11 décembre 2024),
 Vu les avis du comité électoral consultatif des 4 octobre et 18 novembre 2024,
 Vu l'avis du comité social d'administration d'établissement du 11 octobre 2024,
 Vu l'invitation adressée le 27 novembre 2024 à l'ensemble des délégués de liste afin de procéder le 2 décembre 2024 à 11h30 en salle 13 du Technoforum de La Rochelle Université, au tirage au sort visant à désigner, en application des articles 15 des arrêtés n° 2024-388 et 2024-389 du 18 octobre 2024 précités, les délégués de liste auxquels seront attribués des clés de chiffrement dans le cadre des scrutins électroniques organisés du 9 au 11 décembre 2024,

Les délégués de liste suivants ont été tirés au sort en tant que titulaires ou suppléants pour l'attribution d'une clé de chiffrement :

Délégués de listes de candidatures au conseil d'administration		
Titulaire	Erwan Liberge	Pour une université collégiale, démocratique et solidaire
Liste complémentaire	1. Nathan Barthélemy	La Voix Étudiante
	2. Nathalie Cadilhac-Gallerent	TRAJECTOIRES

Délégués de listes de candidatures à la commission de la formation et de la vie universitaire		
Titulaire	Jeanne Lallement	Une autre voix
Liste complémentaire	1. Evan Allard	UNI : pour le mérite et la réussite !
	2. Damien Mondou	Une autre voix
Délégués de listes de candidatures à la commission de la recherche		
Titulaire	Alban Gelinaud-Vivien	Indépendants
Liste complémentaire	1. Magalie Flores-Lonjou	Donnons un nouvel élan pour une université apaisée
	2. Florence Euzéby	Une autre voix
Délégués de listes de candidatures membres du bureau de vote électronique centralisateur		
Titulaire	Mélanie Malinaud	Pour une université collégiale, démocratique et solidaire
Liste complémentaire	1. Bruno Marnot	Donnons un nouvel élan pour une université apaisée
	2. Cécile Couot	Pour une université collégiale, démocratique et solidaire

Observations :

Préalablement au tirage au sort, Madame Marie-Chrystel Gobin a indiqué ne pas être disponible lors des différentes réunions de scellement du système de vote électronique et a donc demandé à être retirée de la liste des délégués de liste susceptibles de se voir attribuer une clé de chiffrement.

Le tirage au sort a été préparé et effectué par Monsieur Julien Punsano et Madame Ludivine Rouer en qualité d'agents de la direction des Affaires juridiques et statutaires, service en charge de l'organisation des élections.

Le présent procès-verbal a été dressé à l'issue du tirage au sort à 11h40.

Fait à La Rochelle, le 2 décembre 2024.

Le président
Jean-Marc Ogier